

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5 JUIN 2017,
À 20 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Louis Gosselin, conseiller
Julien Milot, conseiller Contribution spéc
Serge Pouliot, conseiller
Mme Debbie Deslauriers, conseillère
Josée Pelletier, conseillère

ABSENTS:

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et du maire
6. Résolution: Contribution spéciale - réaménagement de la cour de l'École de Saint-Laurent
7. Résolution: Aide financière aux citoyens nécessitant une pompe
8. Résolution: Cession du kiosque de « Les Investissements Navimex Inc » à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
9. Résolution: Autorisation de paiement de petite créance: Sylvie Bouchard
10. Résolution: Autorisation – Demande de subvention PAARRM 2017-2018
11. Résolution : Autorisation – Demande de subvention PHHA 2017
12. Résolution : Autorisation – Demande de subvention Fonds pour l'accessibilité
13. Résolution : Demande d'exclusion – Ferme Louis Gosselin inc.
14. Résolution : Demande de passage – Route des Prêtres
15. Résolution : Reconduction de la Politique Familiale et des Aînés
16. Résolution: Comptes à payer
17. Tirage public - Billets Spectacle - Éric Lapointe
18. Correspondance
19. Période de questions
20. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-

l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 1025-17**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Debbie Deslauriers et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 1026-17**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1 MAI 2017

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **1^{er} mai 2017**, tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de **mai 2017** : **3**
Coût des travaux : **533 200 \$**

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION
NO : 1027-17**

6. CONTRIBUTION SPÉCIALE – RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE SAINT-LAURENT

ATTENDU la demande présentée par la directrice générale de l'École, madame Natalie Plamondon et de madame Marie-Ève Cayouette;

ATTENDU QUE la Municipalité attache une grande importance au bien-être de ses jeunes;

ATTENDU QUE la cour d'école est un endroit où l'on encourage les jeunes à être actifs;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu à l'unanimité** des conseillers d'accorder une aide ponctuelle de 2 000 \$ pour le réaménagement de la cour d'école et dont les deniers proviendront du Fonds de parc et de terrain de jeux.

**RÉSOLUTION
NO : 1028-17**

7. AIDE FINANCIÈRE AUX CITOYENS NÉCESSITANT UNE POMPE

ATTENDU QUE selon les plans et devis préparés par SNC Lavalin, certaines propriétaires de résidences devront se munir de pompes afin d'acheminer leurs eaux usées de la maison vers l'égout sanitaire sous le chemin Royal;

ATTENDU QUE creuser le chemin Royal plus en profondeur aurait fait augmenter de façon encore plus considérable les coûts des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'accorder une aide financière de 1 500 \$ par immeuble. Cette somme sera remboursée sur présentation d'une facture d'une somme équivalente ou plus. En cas de travaux dont la facture aurait été moins couteuse, le montant de la facture uniquement sera remboursé. Les

deniers proviendront du règlement d'emprunt 563-2016.

**RÉSOLUTION
NO : 1029-17**

8. CESSION DU KIOSQUE DE «LES INVESTISSEMENTS NAVIMEX INC» À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et la directrice-générale à signer l'entente de cession du kiosque (billetterie) de 'Les Investissements Navimex inc.' à la Municipalité de Saint-Laurent ainsi que tous les documents requis, pour et au nom de la Municipalité. Il n'y a aucun frais généré par cette transaction.

**RÉSOLUTION
NO : 1030-17**

9. AUTORISATION DE PAIEMENT DE PETITE CRÉANCE: SYLVIE BOUCHARD

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents autorise la directrice générale à rembourser le coût de creusage du puits, soit le montant de 13 780 \$ et dont 40 % sera remboursé par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et le MAMOT.

**RÉSOLUTION
NO : 1031-17**

10 : AUTORISATION – DEMANDE DE SUBVENTION PAARRM 2017-2018

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à compléter et à signer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration routier municipal 2017-18 pour l'achat d'un afficheur de vitesse radar pour un montant de 6 500 \$

**RÉSOLUTION
NO : 1032-17**

11. AUTORISATION – DEMANDE DE SUBVENTION PNHA 2017-18

ATTENDU QUE la Municipalité est *Amie des Aînés depuis 2014*

ATTENDU QUE la Municipalité désire aider ses aînés à conserver leur autonomie et demeurer résidents du Village le plus longtemps possible;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à compléter et à signer une demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour Aînés auprès d'Emploi et Développement social Canada afin de doter l'ancien presbytère de tous les équipements et des ressources nécessaires à l'instauration d'une cuisine collective dans le cœur du Village.

**RÉSOLUTION
NO : 1033-17**

12. AUTORISATION – DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité vient de faire l'achat du presbytère paroissial qui date d'environ 1870;

ATTENDU QUE la Municipalité devra se conformer au Code du bâtiment et d'y faire des rénovations importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité devra y aménager des accès pour personnes à mobilité réduite;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Debbie

Deslauriers, et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à compléter et à signer une demande de subvention dans le cadre du Fonds pour l'Accessibilité auprès d'Emploi et Développement social Canada .

**RÉSOLUTION
NO : 1034-17**

13. DEMANDE D'EXCLUSION – FERME LOUIS GOSSELIN INC.

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé l'aménagement d'ilots déstructurés;

ATTENDU QU'un certain nombre de terrains demeurent disponible pour la construction dans la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Josée Pelletier , **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents **de refuser** la demande d'exclusion de la zone agricole de la Ferme Louis Gosselin inc.

**RÉSOLUTION
NO : 1035-17**

14. DEMANDE DE PASSAGE – ROUTE DES PRÊTRES -LES ŒUFS D'ORLÉANS

ATTENDU QUE cette démarche de la part des demandeurs est considérée importante par la Municipalité;

ATTENDU QUE l'engagement écrit des propriétaires concernant le déneigement et le contrôle de la charge des véhicules en période de dégel;

ATTENDU QUE les dommages devront être réparés par les demandeurs avant la réouverture à l'usage public;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'accéder à la demande de 'Les Œufs d'Orléans' représentés par Annie D'Amours et Bruno Gosselin d'autoriser le maire et la directrice générale à signer une entente renouvelable annuellement.

**RÉSOLUTION
NO : 1036-17**

15. RECONDUCTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

ATTENDU QUE le bien-être des familles et des aînés demeure une priorité pour la municipalité #de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans;

ATTENDU QUE les six municipalités de l'Île d'Orléans et la MRC se sont dotés en 2014-2015 d'un plan d'action pour améliorer le soutien accordé aux familles et aux aînés pour ainsi leur permettre de mieux profiter du milieu dans lequel ils vivent;

ATTENDU QUE le programme de soutien aux Politiques Familiales Municipales (PFM) et le programme de soutien à la démarche Municipalité Amie Des Aînés (MADA) du ministère de la Famille et des Aînés poursuit de tels objectifs;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents:

1. Que la MRC reconduise sa Politique Familiale et des Aînés pour les trois années à venir;
2. Que la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans demande au conseil des maires et à la MRC de déposer, conjointement avec l'ensemble des cinq autres municipalités de l'Île d'Orléans, une demande de financement pour les programmes PFM et MADA;
3. Que la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans accepte, tel qu'en

2014-2015, que les travaux soient réalisés sous la coordination de la MRC de l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 1037-17**

16. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (20 440,37\$) et autorise le paiement des comptes à payer (73 487,88\$) totalisant **93 928,25 \$** pour le mois de mai 2017 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **1037-17**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

17. CORRESPONDANCE

Hormis une demande de contribution à la fête pour souligner le travail du Curé Ignace Somé durant son mandat dans la paroisse, et à qui la Municipalité souhaite un excellent retour dans son pays d'origine, le Burkina Faso il n'y a eu aucune autre correspondance pour le mois de mai 2017.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire et les conseillers répondent aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION
NO : 1038-17**

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Josée Pelletier et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 8 h45.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE

« Je, Yves Coulombe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».